# Publication d'annonces officielles

Slovaquie

**Sur quel(s) site(s) web les annonces officielles sont-elles publiées?**

Cour suprême de la République slovaque (Najvyšší súd Slovenskej republiky)
Cour pénale spéciale (Špecializovaný trestný súd)
Cour régionale de Banská Bystrica (Krajský súd v Banskej Bystrici)
Cour régionale de Bratislava (Krajský súd v Bratislave)
Cour régionale de Košice (Krajský súd v Košiciach)
Cour régionale de Nitra (Krajský súd v Nitre)
Cour régionale de Prešov (Krajský súd v Prešove)
Cour régionale de Trenčín (Krajský súd v Trenčíne)
Cour régionale de Trnava (Krajský súd v Trnave)
Cour régionale de Žilina (Krajský súd v Žiline)
Tribunaux de district (liste)

**Quels sont les types d'annonces publiées?**

Les **tableaux d'affichage officiels** des juridictions sont utilisés pour publier les annonces relatives au calendrier des travaux de chacune d'elle, les prononcés publics de jugements, les avis de signification ou de notification, les avis de signification ou de notification d'actes, les ordonnances de la Cour suprême de la République slovaque, les notifications relatives aux rapports finaux, les avis d'ouverture de la procédure d'exécution, les décisions de clôture de faillite, les avis d'introduction de recours, les ordonnances d'acceptation de biens en dépôt, les ordonnances de dévolution de dépôts à l'État.

**Quelles sont les organisations qui publient des annonces?**

L'ensemble des cours régionales et des tribunaux de district publient des annonces dans le cadre du domaine d'action de la justice.

**L'accès aux annonces officielles est-il gratuit?**

Oui.

**Quels sont les types de recherches qui peuvent être effectuées?**

Les recherches peuvent être effectuées en saisissant l'un des éléments suivants dans le champ de recherche figurant sur la page web reprenant le tableau d' affichage officiel: le titre du document, une partie du titre du document ou le numéro de dossier.

**Depuis quand les annonces officielles sont-elles disponibles en format électronique?**

Les juridictions sont en mesure de publier les annonces officielles en format électronique depuis mai 2011.

**Est-il possible de sauvegarder des recherches et d'envoyer des notifications lorsque les critères sont remplis?**

Non.

**Les annonces officielles sont-elles accessibles gratuitement en tant que données ouvertes? Si oui, où figurent le registre et/ou les informations techniques?**

Non.

Dernière mise à jour: 25/04/2022

Les versions nationales de cette page sont gérées par les États membres correspondants, dans la/les langue(s) du pays. Les traductions ont été effectuées par les services de la Commission européenne. Il est possible que l'autorité nationale compétente ait introduit depuis des changements dans la version originale, qui n'ont pas encore été répercutés dans les traductions. La Commission européenne décline toute responsabilité quant aux informations ou données contenues ou visées dans le présent document. Veuillez vous reporter à l'avis juridique pour connaître les règles en matière de droit d'auteur applicables dans l'État membre responsable de cette page.